

Les députés d'Outre-mer très courtisés par les groupes parlementaires

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

11 juillet 2024



C'est le traditionnel jeu de spéculations et de négociations des rentrées parlementaires. Dans une Assemblée nationale sans majorité, marquée par des effets d'influence et de coalitions, la formation des groupes politiques prend un tournant particulier, au travers duquel les députés des Outre-mer sont très sollicités.

Les députés élus sous une étiquette précise siégeront avec leur groupe. Le Wallisien Mikaele Seo siégera chez Renaissance, le Saint-Martinois Frantz Gumbs au MoDem, le réunionnais Joseph Rivière et la Mahoraise Anchya Bamina au RN, le Réunionnais Philippe Naillet, la Martiniquaise Béatrice Bellay, les Guadeloupéens Élie Califer et Christian Baptiste au PS, les

Martiniquais Jean-Philippe Nilor, Jean-Hugues Ratenon et Perceval Gaillard à LFI. Pour eux, qui ont fait campagne sous investiture, la question se pose peu, voire pas du tout.

Pour les seize restants, les pronostics sont ouverts. Formé en 2022 par des orphelins de l'UDI et des déçus de LaRem entre 2017 et 2022, le groupe Liot (Liberté, indépendants, Outre-mer et territoires) devrait être reconduit. Les députés des Outre-mer qui y siègent - quatre sur cinq ont été réélus - laissent entendre que le groupe continuera. Max Mathiasin, député de Guadeloupe, a confirmé avoir reçu des sollicitations d'autres groupes, mais il préfère rester avec Liot. Idem pour le Guadeloupéen Olivier Serva, la Mahoraise Estelle Youssouffa et le saint-Pierrais Stéphane Lenormand continueront eux aussi d'y siéger. La députée de Polynésie française, Nicole Sanquer, devrait aussi les rejoindre. Les députés ultramarins de Liot cherchent également à attirer de nouvelles recrues comme Moerani Frébault, député de Polynésie, qui penche cependant pour la coalition présidentielle Ensemble.

À gauche, la situation est plus complexe. Au sein du Nouveau Front Populaire, une concurrence s'est dessinée entre LFI et le PS, sans compter les dissidents LFI comme Alexis Corbière, François Ruffin ou Clémentine Autain. Selon l'accord du NFP, le groupe ayant le plus de députés désignera un potentiel Premier ministre. Ce qui rend les députés Outre-mer de gauche sans étiquette nationale très sollicités des deux côtés.

Les huit députés réélus qui siégeaient à la Gauche démocrate et républicaine (GDR), émanation parlementaire du Parti communiste français, semblent en suspens. Ce groupe a perdu au niveau national des figures de proue comme Fabien Roussel, Sébastien Jumel, et en Outre-mer, les polynésiens Tematai Le Gayic, Steve Chailloux et le Martiniquais Johnny Hajjar. Le Martiniquais Marcellin Nadeau est optimiste quant à la possibilité de maintenir le groupe grâce au nombre nécessaire de députés communistes et d'élus d'Outre-mer. Ses collègues sont plus nuancés. Karine Lebon, députée de La Réunion, souligne l'incertitude de la situation

et la nécessité d'une réflexion avant de prendre une décision. Les trois députés réunionnais consulteront leurs instances locales avant de se décider, car ils sont également sollicités par LFI.

Jean-Victor Castor, député de Guyane, reconnaît une situation complexe et confirme les contacts avec le communiste André Chassaigne. Déjà en 2022, les dix députés ultramarins du groupe avaient permis sa formation. Aujourd'hui, Davy Rimane, député de Guyane, semble avoir repris les négociations au GDR. Le Guyanais Jean-Victor Castor mentionne également le calédonien Emmanuel Tjibaou comme potentiel nouvelle recrue pour le GDR. Ce qui pourrait renforcer le groupe.

Emmanuel Tjibaou resterait en cohérence avec Robert Xowie, premier sénateur indépendantiste siégeant avec les communistes au Sénat. Mereana Reid Arbelot, députée de Polynésie, espère également appartenir au groupe. Quant à la possibilité d'un groupe Outre-mer, demandé par certains députés, elle est jugée peu sensée sans une base politique idéologique. Pour l'heure, les discussions se poursuivent au Palais Bourbon, et les groupes seront actés avant la conférence des présidents et l'élection du président de l'Assemblée nationale.